

CHAMPIONNAT PITCH & PUTT HAUT DE FRANCE : qualificatif pour le Championnat de France de Pitch & Putt Entreprise**Conditions de participation et Inscriptions :**

Les inscriptions se font directement sur Extranet. Les Green fees de l'ensemble de l'équipe devront être réglés par le capitaine de l'équipe à l'accueil du golf recevant.

Pour les associations :

Épreuve ouverte aux AS d'entreprise affiliées à la ffgolf.

Pour les équipiers :

- Être membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.
- Être salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Chaque AS d'entreprise peut inscrire 1 équipe de **2 joueurs**.

Forme de jeu :

2 joueurs / stroke play / 18 trous / 9 trous par tour (1 journée)

Les 3 meilleurs scores (sur 9 trous) sont retenus

Le cumul de ces scores constituera le score de l'équipe.

La longueur de chaque trou n'excèdera pas 90 mètres ; la longueur totale des 18 trous n'excèdera pas 1200 mètres. L'emplacement des marques de départ est commun quel que soit le sexe. Les cadets ne sont pas autorisés

Qualifications :

La meilleure équipe d'AS sera qualifiée pour la finale Nationale (date à confirmer). Les inscriptions de L'AS et des équipiers se feront directement sur Extranet (cf Vademecum national FFGolf).

En cas d'indisponibilité, le classement sera exploité vers le bas.